

Mailhac Infos

Bulletin d'informations municipales - Avril 2021 - Numéro 04



Photo Gaëlle Flamenc

L'ÉDITO



Le printemps s'annonce et avec lui, son lot de dossiers dont l'étude continue, comme celui d'un nouveau groupe scolaire ou de la création d'une offre touristique mailhacoise.

Pour réussir nos projets, les savoirs et les talents de chaque membre de l'équipe municipale sont mis à contribution au quotidien. C'est déjà le cas pour la rénovation des espaces verts ou la réfection de la piscine municipale (grâce à vos retours d'expérience). Pour ma part, j'accompagne cette équipe au travers de plusieurs commissions municipales, notamment dans la réalisation de documents faciles à lire et agréables à regarder. Le succès que vous donnez aux contenus numériques via les réseaux sociaux et l'attachement au papier par ce bulletin sont une source de satisfaction et d'encouragement à poursuivre dans cette voie.

Un autre objectif est de vous orienter face à l'administration. Le cahier spécial urbanisme joint à ce bulletin en est l'illustration et viendra nourrir un nouveau guide pratique à paraître prochainement. D'ici là, bonne lecture et portez-vous bien !

Clément Rouvière
Conseiller municipal

Voté au conseil municipal p. 2

Les subventions aux associations

L'actu p. 3

Une nouvelle classe à la rentrée

La vie au village p. 5

Des travaux pour améliorer le cadre de vie

Environnement p. 7

Le sentier des Roumanisses rouvert

CONTACTS PRATIQUES

MAIRIE

20 avenue du Pont Neuf
11120 Mailhac
Tél. : 04.68.46.13.13.
mairie-mailhac@orange.fr
mairie-mailhac.fr

ouvert : lundi, mardi, jeudi
de 9h à 12h et 13h à 19h
vendredi : 9h à 12h et 13h à 18h

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Le Grand Narbonne
Numéro d'astreinte - 24h/24
Tél. : 04.68.33.83.27

DÉCHETTERIE MIREPEISSET

Tél. : 04.68.46.34.09

Ouvert : Du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 13h30 à
17h30

COMMERCES

ÉPICERIE

Ouvert du mardi au dimanche
Tél. : 09.73.54.94.05

CAFÉ

Fermeture administrative

L'INSTANT BEAUTÉ

12 chemin de Carcassonne
Sur rdv du lundi au samedi et
le mercredi à domicile.
Tél. : 06.31.98.28.27.

NATACHA COIFFURE

A domicile ou à la salle Maraval
Sur rdv - 06.15.94.26.20.

COMMERCES AMBULANTS

BOUCHERIE CHARCUTERIE

David & Gwendo, lundi 11h15,
place de l'école

PRIMEUR

Melinda Fruits, Mardi 10h-12h,
devant la salle des fêtes

MAILHAC Infos

Responsable de publication :
Jean-Claude CALVET

Réalisation :

Commission communication,
commune de Mailhac

Crédits photos :

N. Castagné - Mairie de Mailhac
G. Flamenc - Freepik

Impression :

Tiré à 300 exemplaires, en mairie.



VOTÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

ASSOCIATIONS

LES SUBVENTIONS 2021

2020, année particulière pour les associations. La municipalité a rencontré en février les présidents d'associations pour recueillir leur ressenti et faire le bilan de 2020 avec leurs contraintes, et leurs projets pour cette année. Certaines associations ont choisi de ne pas solliciter de subventions en 2021 (Parenfants), d'autres de réduire le montant demandé

(Photo Club) ou encore de ne pas solliciter de cotisation à leur adhérent en 2021 (Amis des Livres, Photo Club).

A la lumière de ces éléments, des actions qui ont été réalisées (ou non) en 2020 et des dossiers de demande de subventions, le conseil municipal a débattu et a voté les dotations suivantes :

	u u	u v
ACCA (Syndicat de chasse)	900 €	800 €
Les Amis du livre (Bibliothèque)	500 €	500 €
Comité des fêtes	3 700 €	0 €
Parenfants	1 900 €	0 €
POM (Pétanque)	900 €	400 €
Photo Club Mailhacois	600 €	400 €

	u u	u v
Amicale des Sapeurs Pompiers	150 €	150 €
Amis des Chats d'Oc	-	200 €
Ligue contre le cancer	100 €	200 €
Médaillés Militaires	100 €	100 €

BUDGET

COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIF

Le compte de gestion et le compte administratif de 2020 ont été votés à la majorité lors du conseil municipal du 25 mars.

La section de fonctionnement de 2020 présente un

excédent qui a été affecté à la section de fonctionnement et aux investissements pour l'année 2021. Un détail vous sera adressé lors d'un prochain numéro de Mailhac Infos, une fois le budget voté.

COMPÉTENCE TERRITORIALE

GÉRER LES EAUX PLUVIALES

Cette compétence est désormais gérée par le Grand Narbonne.

Au vu des spécificités de chaque commune, la communauté d'agglomération re-délègue ce service aux municipalités qui le souhaitent.

C'est le choix fait par le conseil municipal de Mailhac car son réseau est restreint et peu technique.

Des devis sont en cours pour déboucher les sections souterraines qui le nécessitent.

VACCINATION

UNE JOURNÉE DE PROXIMITÉ

Ce **30 mars**, la salle des fêtes s'est transformée en centre de vaccination local pour une matinée. Cette session organisée par la Maison de Santé de Bize-Minervois en lien avec la mairie via l'infirmière et élue municipale Colette Lansac, a permis de vacciner 32 Mailhacois, dont 5 à domicile (vaccin Moderna). Public ciblé : des habitants de 75 ans et +, ou les personnes présentant des comorbidités sollicitées par leur médecin. La 2^e injection est prévue fin avril.



ÉCOLE

UNE 5^E CLASSE POUR LA RENTRÉE

C'est une excellente nouvelle : le RPI Pouzols-Mailhac verra l'ouverture d'une 5^e classe en septembre, à Pouzols.

Elle fait suite à une hausse constante du nombre d'élèves (plusieurs inscriptions ces derniers mois sur les 2 communes). Elle permettra de répondre à l'objectif de regroupement des CE1 (une partie sur Mailhac et une autre sur Pouzols depuis 2 ans) et d'avoir des classes moins chargées.

En attendant la construction d'une future école (réflexion en cours), une solution d'accueil de type bâtiment modulaire est étudiée par les conseils municipaux pour cette nouvelle classe.

INSCRIPTIONS 2021-2022

Les parents dont les enfants sont nés en 2018 sont invités à retirer le dossier d'inscription dès maintenant au secrétariat de la mairie de Mailhac, afin de procéder à l'inscription sur le RPI Pouzols-Mailhac. Une permanence sera assurée à l'école par la directrice, le **6 mai**.

RÉSEAU DE COMMUNICATION FIXE

POINT D'AVANCÉE

TÉLÉPHONIE & INTERNET Lors du recensement fin 2020, vous avez été plus de 40 foyers à signaler en mairie vos problèmes de réseau fixe et Internet. La commune a transmis cet état des lieux au service Collectivités d'Orange qui a mené une analyse. Parmi les premiers éléments remontés : celui de 2 lignes souterraines, affectées par des infiltrations d'eau. Les techniciens Orange sont intervenus durant 3 jours sur le village pour procéder aux premières réparations. L'évaluation se finalise.

FIBRE La **1^{ère} phase du déploiement** est en cours : les travaux de génie civil ont été lancés sur le secteur et visent à amener la fibre depuis Roubia vers plusieurs communes, dont Mailhac où l'armoire sera située derrière le Café. De cette dernière, sera ensuite réalisé le raccordement vers les habitations, puis auprès des abonnés : ce sera l'enjeu de la **2^e phase** dite « **de distribution** ». La mise en service et commercialisation pourraient être envisagées **mi 2022**, sauf aléas (techniques, sanitaires).

DOSSIERS À VENIR

SUR QUOI PLANCHENT VOS ÉLUS ?

En plus du nouveau groupe scolaire, plusieurs dossiers sont en réflexion par les élus :

- ♦ **L'enfouissement des conteneurs à ordures ménagères** : le lieu a été choisi et acquis (au croisement de la route de Pouzols et du chemin de Carcassonne). Le projet (en lien avec le Grand Narbonne) sera réalisé à partir de la 2^e semaine d'avril et permettra de regrouper plusieurs points de collecte et d'embellir les rues du village.
- ♦ **L'enfouissement des lignes rue de la Tasque** : le sujet est à l'étude avec le SYADEN (syndicat de l'électricité audois) et pourrait être programmé pour 2022 au plus tôt.
- ♦ **La valorisation du volet archéologique de Mailhac et de l'histoire de Jean et Odette Taffanel** : après plusieurs mois de consultation d'acteurs locaux et régionaux, la commune nourrit un projet culturel et touristique. Épaulés par des archéologues et plusieurs services publics, les élus cherchent à présent des partenaires financiers pour concrétiser ce projet.
- ♦ **Le livre mémoire** : après une pause observée pour permettre aux aînés d'être vaccinés, les entretiens reprennent les vendredis d'avril. *Rens. et inscriptions 06.72.10.96.86*

CIRCULATION

QUELQUES AJUSTEMENTS



La commission Circulation a proposé 3 aménagements : pour sécuriser la sortie du lot. L'Élisyque, un sens unique a été mis en place au niveau de la patte d'oie entre les 2 lotissements.



Chemin de Carcassonne, le sens unique a été repoussé de 48 m au niveau de l'impasse de Carcassonne, afin de faciliter et sécuriser l'accès des riverains à leur propriété, la visibilité étant assurée sur cette portion. **Route d'Aigne**, le miroir routier a été remplacé.

VOIRIE

RÉNOVATION DE LA ROUTE DES ROUMANISSES



Endommagée par les engins forestiers lors de la coupe post-incendie, la voie qui dessert le secteur des Roumanisses est actuellement en réfection par le Syndicat de Voirie du canton. La négociation entamée cet hiver avec l'entreprise Engelvin n'a pu donner entière satisfaction en raison du retard pris dans ce dossier et de l'aggravation des dégradations au fil des mois.

RISQUE INONDATION

ANTICIPER LES CRUES

PRÉVENTION

Des élus suivent une formation du SMMAR en 3 modules pour la gestion du risque inondation. L'occasion de rappeler les règles d'entretien des cours d'eau : cette obligation incombe aux propriétaires riverains et non aux communes ou syndicats de rivières.

Pour vous aider, un Document d'information et d'aide est disponible en mairie.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Dans le cadre de la gestion du risque inondation, les communes soumises à un plan de prévention des risques inondation doivent réviser leur Plan communal de sauvegarde (PCS) à minima tous les 5 ans. Le conseil municipal a accepté la proposition du SMMAR (Syndicat mixte des milieux et rivières aquatiques) de réaliser sa révision avec un financement de l'Europe jusqu'à 80%.

FEU DE FORÊT

UN BRÛLAGE DIRIGÉ MENÉ SUR LES HAUTEURS

Mi-mars, le service Feux de forêt du SDIS Aude a réalisé un brûlage dirigé au lieu-dit Le Deves. Objectif : réduire le volume de combustibles sur cette parcelle qui fait « mèche » entre la forêt et le village. Cette opération fait suite à un débroussaillage mené en 2018 par l'association de chasse communale : le confinement et les fenêtres météo étroites (sans vent) n'avaient pas permis de réaliser de brûlage depuis. Pour prolonger cette opération, des élus mènent une réflexion globale sur la prévention incendie et enjoignent les propriétaires à réaliser le débroussaillage qui leur incombe avant l'arrivée de l'été.



CADRE DE VIE

UNE ATTENTION PORTÉE AUX ESPACES VERTS



RENOUVELLEMENT AU LOT. ÉLISYQUE

Avec les conseils et les plantes gratuites de la pépinière départementale, les agents communaux ont renouvelé la bordure végétale du lotissement. Après une phase de terrassement et de « talutage », la pose de bâche, de paillis et de dosses (planches), des espèces méditerranéennes diversifiées ont été plantées. La taille et le paillage des arbres du lotissement ont aussi été réalisés à cette occasion.

OPÉRATION ÉLAGAGE

Les agents communaux ont procédé à plusieurs chantiers de taille d'arbres et de haies cet hiver : cimetière vieux, lotissements Les Prats, L'Élisyque, route de Pouzols, cyprès près de la piscine.



Des plantations ont aussi été réalisées sur les espaces verts de la rue de la Tasque, des Prats et du monument aux Morts.

VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE NEUF

Autre chantier qui a mobilisé les services techniques : l'habillage du cimetière neuf. Terrassement, pose de bâches, plantation de vivaces (pépinière départementale), d'arbres (oliviers, amandier, chêne...) et habillage par des pierres et des dosses doivent permettre d'intégrer cet équipement dans l'environnement. Une fresque paysagère habillera bientôt le mur de béton au niveau du Jardin du souvenir et du Columbarium.



Enfin, des bancs seront ajoutés et des places de stationnement tracées sur le parking.

BROYAGE ET COMPOSTAGE

Les déchets végétaux de la commune sont désormais conservés à des fins de compostage et de broyage (achat broyeur de végétaux : 2 500 euros) et valorisés en paillis pour les plantations communales.

RÉFECTION DE LA PISCINE

C'EST LANCÉ



L'autre grand chantier des services techniques a débuté : la réfection de la piscine municipale. Le cabanon en tôle a été démonté et sera remplacé par un bâtiment en dur. Il offrira plus de confort à ses occupants et un contact visuel avec les bassins et le maître nageur. Les espaces terrasse, parking et déplacements seront repensés. Un profond nettoyage – dalle, murs, menuiseries, etc. – a été engagé par les agents communaux pour remettre le site en état. En espérant que les conditions sanitaires permettent une réouverture cet été.

SANTÉ

LE DÉFIBRILLATEUR RENOUEVÉ

Situé devant la mairie, le défibrillateur public (datant de 2012) n'est plus sous garantie depuis septembre. Le conseil municipal a choisi de le remplacer à neuf et d'opter pour un contrat de location afin de bénéficier d'un matériel connecté 24h/24h et d'éviter tout risque de panne au moment où quelqu'un en aurait besoin.

PRÊT DE MATÉRIEL

LA PROTECTION CIVILE À NOS CÔTÉS

La commune va signer une convention avec l'Association Protection Civile Aude (APC 11). Reconnue d'utilité publique, elle aide les communes dans la gestion de crise, la mise à disposition de matériels destinés à l'accueil de population (lits, barnum, etc.) en cas de sinistre et la formation aux premiers secours (élus, habitants).

Elle apporte aussi un soutien lors de manifestations sportives, ludiques et culturelles.

ÉLECTIONS

EN PRÉVISION DES PROCHAINS SCRUTINS

En 2021, les élections régionales et départementales sont prévues les **13 et 20 juin** (sous réserve de modification ultérieure). Les électeurs peuvent s'inscrire sur les listes électorales via un formulaire Cerfa disponible par Internet (www.service-public.fr) ou en mairie. La limite d'inscription est fixée au **7 mai** (ramené au 3 juin pour les personnes déménageant pour des raisons professionnelles ou pour les agents public partant à la retraite).

Nouveau : à partir du 6 avril, il sera possible pour les électeurs de faire une **demande de procuration** en partie en ligne sur le site www.maprocuration.gouv.fr.

VIE PRATIQUE

L'INFO EN BREF

DES PLATS À EMPORTER AU CAFÉ ? Hervé Honorat, gérant du Café municipal, subit la fermeture administrative liée à la crise sanitaire. Pour élargir une activité, il a demandé l'autorisation à la commune de pouvoir installer une section « pizza » au sein du Café et proposer de la vente à emporter à la réouverture.

Une proposition accueillie favorablement par le conseil municipal.

TEST SIRÈNE Un test des sirènes d'alerte sera réalisé chaque **1^{er} lundi du mois**. Le 1^{er} test a fait apparaître plusieurs dysfonctionnements, en raison de l'enfouissement des lignes. Des travaux de reconnexion seront proposés au conseil municipal pour rétablir le lien avec les haut-parleurs.

DIVAGATION Plusieurs chiens ont été vus dans le village en liberté. Il est rappelé aux propriétaires de tenir leur animal en laisse pour le bien de tous. Leur responsabilité peut être engagée.

TOILETTES PUBLIQUES Un groom va être installé pour maintenir fermées les portes des WC publics

PORTAGE DE MÉDICAMENTS

La pharmacie de Bize propose une boîte aux lettres devant la mairie de Mailhac pour y recevoir les ordonnances. Elle est relevée du lundi au vendredi à 14h (hors fériés) : ce service permet aux personnes qui ne peuvent se déplacer de recevoir les médicaments à leur domicile.

À l'église. L'éclairage se fait désormais à la demande (détecteur de présence). N'oublions pas de respecter l'hygiène de ce lieu.

ORIENTATION Le correspondant Défense se tient à disposition des jeunes qui aimeraient avoir des renseignements sur les carrières ouvertes dans les 3 armées (air-mer-terre) et la gendarmerie.

VOUS AVEZ PLUS DE 65 ANS ? La mairie se base sur les listes électorales pour recenser les aînés. Si vous n'êtes pas inscrit ou que vous venez d'arriver sur Mailhac, pensez à vous signaler en mairie. Ainsi, vous pourrez indiquer si vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement téléphonique lors de période à risque (canicule) ou recevoir le prochain colis de Noël.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS Pour rappel, elle a lieu le **3^e jeudi du mois**, sur inscription en mairie jusqu'à 48h dernier délais avant le jour de collecte (conditions sur le site de la mairie). Un service pensé en priorité pour les personnes sans véhicule ou à la mobilité réduite. L'apport en déchetterie est gratuit pour les particuliers, mais payant pour les communes.

SENTIER DES ROUMANISSES

RÉOUVERTURE

Effacé par l'incendie de 2016, le sentier de randonnée Les Roumanisses a fait l'objet d'un vaste chantier de réouverture, mené de **janvier à mars** par des personnes en insertion, sous la conduite du Pays Touristique Corbières en Minervois (PTCM). Au départ des Fours à chaux, 2 itinéraires sont à votre disposition : une



grande boucle (1h15) offrant

des panoramas sur la plaine, et un aller/retour au dolmen Boun Marcou (30 min) - la boucle sera finalisée l'an prochain quand les arbres tombés au sol auront réduit de volume. Un chantier financé par la participation « Entretien annuel » versée par la commune au PTCM de 2016 à 2021.

Enfin, 2 panneaux d'orientation présentant les sommets alentour seront installés sur les points hauts et la sécurisation des fours à chaux est en cours.



GÉNOTOURISME

UN NOUVEAU TRACÉ

L'itinéraire de randonnée GRP « Tours dans les vignobles Minervois, Saint-Chinian et Faugères » sera prochainement balisé dans le village : les porteurs de projet attendent que les mesures sanitaires le permettent. Desservant l'Hérault, cet itinéraire viendra de Bize et passera devant le Dépôt Taffanel, l'église, le Café avant de prendre la route d'Aigne avec vue sur le Cayla.

GUIDE « MAILHAC PRATIQUE »

APPEL AUX PROFESSIONNELS

La commission Communication finalise **un guide** destiné en priorité aux nouveaux habitants, qui sera **distribué à l'ensemble de la population d'ici l'été** en cette première année. Il regroupera de nombreux conseils tant sur la vie au village, des services du territoire et des démarches administratives pour simplifier le quotidien. Vous êtes producteurs, hébergeurs, artisans, commerçants, etc. et proposez un service sur le village ? Si vous souhaitez être référencés (gratuitement) dans ce guide, envoyez vos éléments par mail en mairie **avant le 1^{er} mai** : nom, coordonnées, horaires, une présentation (200 caractères environ) et 1 visuel.

ACTEURS DU TOURISME

VERS UN POINT ARCHÉO

Le questionnaire envoyé en septembre aux hébergeurs et producteurs de Mailhac a révélé le besoin de ces professionnels de bénéficier d'éléments pour mieux présenter le village aux visiteurs notamment sur la partie archéologie. En collaboration avec les archéologues, la commission Communication réalise à leur intention un document réunissant les essentiels sur le plan scientifique et administratif. Un outil pour permettre à chacun d'être ambassadeur de notre histoire auprès du public.



LE COIN DES ASSOCIATIONS



LES AMIS DES LIVRES Les bénévoles proposent un dispositif en plein air pour l'opération nationale **Le Printemps des Poètes** : des poèmes à lire au fil des rues, et un arbre à palabres à décorer place de l'école. Le **15 mai**, une soirée « Astronomie et légendes » est prévue* dans un champ avec une asso partenaire. Rens. Facebook – biblio Mailhac
Biblio ouverte samedi 10h-12h. Portage à domicile possible.



PÉTANQUE POM Le club organise le **1^{er} mai** toute la journée un championnat de l'Aude tripléte à partir de 9h*. Ouvert aux licenciés, le public est admis sur le site. Rens. Facebook - POM

COMITÉ DES FÊTES L'assemblée générale a eu lieu le **samedi 27 mars**. Une **nouvelle équipe** compose le bureau : David Largillier (président), Jean-Christophe Martinez (vice-président), Mathieu Kaiser (trésorier) et Stéphane Capély (secrétaire).

PARENFANTS Les bénévoles planchent sur la création d'une **chasse aux œufs de Pâques** sous forme de balade familiale. Plus d'infos en avril !

PHOTO CLUB Les sorties se font désormais en plein air le dimanche, et des défis créatifs sont proposés via Facebook. Infos : 06.80.87.20.48.

RESTOS DU CŒUR Cet hiver, l'antenne de Ginestas (10 rue de la Peyrade - 04 68 40 83 65) a accueilli 62 familles de 19 communes et servi 10 142 repas. Campagne été : inscriptions le **1^{er} avril** de 14 h à 16h pour les familles déjà inscrites. Inscription pour les familles : le mardi de 9h 30 à 10h 30 – 13 et 27 avril, 11 et 26 mai.

*Selon l'évolution de la situation sanitaire

CULTURE

LA TEMPORA FERA ESCALE À MAILHAC

La commune a candidaté (en janvier) et a été retenue : La Tempora – festival culturel du Grand Narbonne - fera halte à Mailhac (selon les conditions sanitaires) et été pour un concert intimiste de 2h, place de l'école avec les remparts pour toile de fond. La commune mettra à disposition une scène (prêtée par Bize), fera l'accueil des artistes et le Comité des fêtes gèrera la buvette. La date et le groupe, choisis par Le Grand Narbonne, seront annoncés en mai.

STÉRILISATION DES CHATS

UN COUP DE POUCE

La convention avec l'association Les Amis des Chats d'Oc de Bize a été prolongée d'1 an. En 2020, 23 chats errants ont été stérilisés puis relâchés sur leur lieu de vie, soit 80% de la population identifiée par les bénévoles. Les Mailhacois peuvent signaler la présence de chats errants à l'association (06.50.19.63.63) et chaque propriétaire est invité à contribuer à l'effort collectif en faisant stériliser son animal. Le conseil municipal a fait un don exceptionnel de 200 euros à l'association pour saluer l'engagement des bénévoles qui ne comptent pas leurs kilomètres.



PRESSE LOCALE

Vous habitez Mailhac ? Intéressé à la vie locale ? Envie d'écrire ? Devenez correspondant de presse pour L'Indépendant. Dépôt de candidature du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h au 04.68.90.94.94 et par mail à correspondant.narbonne@lindependant.com

ÉTAT CIVIL

- **NAISSANCES** - Bienvenue à Ezio Pech né le 24 janvier.
- **DÉCÈS** - Adieu à Iain Sinclair décédé le 18 janvier et Elena Pasin le 6 mars